



2025 - 170 -

COMMUNE NOUVELLE DE  
TRUCHTERSHEIM

**ARRETE**  
**portant règlementation de la circulation**

N° 170/2025

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TRUCHTERSHEIM**

VU le code de la route et notamment les articles R.44, R.225 et 225-1,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-2,  
L.2213, L.2213-5 et L2512-13,  
VU le Code de la Voirie Routière,  
VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière,  
ensemble les textes qui l'ont modifié et complété,  
VU la demande en date du 20 novembre 2025 de l'entreprise S2EI, pour le compte  
d'Electricité de Strasbourg ;  
**CONSIDERANT** qu'il convient d'assurer la sécurité des intervenants et des piétons lors de  
travaux sur le réseau électrique sis rue de la Gare à Truchtersheim ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** En raison de travaux sur le réseau électrique, une circulation alternée par feux tricolores sera mise en place de l'immeuble N°22 à l'immeuble N°24 de la rue de la Gare et le stationnement sera interdit des deux côtés de la voie de 7h à 17h au droit du chantier. Les piétons et cyclistes devront emprunter le trottoir d'en face.

**ARTICLE 2 :** Ces dispositions seront applicables **du 24 novembre au 19 décembre 2025 inclus.**

**ARTICLE 3 :** La signalisation sera conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – 8<sup>ème</sup> partie – CF 024) et sera mise en place par l'entreprise S2EI.

**ARTICLE 4 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- M le COMMANDANT de la BRIGADE de GENDARMERIE de TRUCHTERSHEIM – [cob.truchtersheim@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.truchtersheim@gendarmerie.interieur.gouv.fr)
- LE SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS - [arretes@sis67.alsace](mailto:arretes@sis67.alsace)
- Centre Technique de la CEA - [marie-lyne.humann@alsace.eu](mailto:marie-lyne.humann@alsace.eu)
- CTBR - [exploitation@ctbr67.fr](mailto:exploitation@ctbr67.fr)
- La société S2EI – [contact@s2ei.com](mailto:contact@s2ei.com)
- AFFICHAGE ET ARCHIVE.

FAIT à TRUCHTERSHEIM, le 21 NOVEMBRE 2025

LE MAIRE  
Justin VOGEL

